

DELIBERATION CA077-2021

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;
Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;
Vu l'arrêté n° 2021-067 du 25 mai 2021 portant délégation de signature en faveur de M. Olivier HUISMAN ;
Vu les statuts et règlements de l'Université d'Angers, tels que modifiés le 17 juin 2021 ;

Vu les convocations envoyées aux membres du Conseil d'Administration le 29 juin 2021

Objet de la délibération : Création du D.U. PaRéo

Le Conseil d'Administration, réuni en formation plénière le jeudi 8 juillet 2021, le quorum étant atteint, arrête :

La création du D.U. PaRéo est approuvée.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 25 voix pour et 2 abstentions.

Fait à Angers, en format électronique

*Pour le Président et par délégation,
Le directeur général des services*
Olivier HUISMAN

Signé le 12 juillet 2021

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive. La juridiction administrative peut être saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île-Gloriette, 44041 Nantes Cedex) mais également par l'application « Télérecours Citoyen » accessible à partir du site Internet www.telerecours.fr

Affiché et mis en ligne le : 13 juillet 2021

Passeport pour réussir et s'orienter

L'intitulé est obligatoirement différent de l'intitulé d'un diplôme national existant (DES - DESC - CAPACITE)

- DIPLÔME D'UNIVERSITÉ**
- DIPLÔME INTER-UNIVERSITAIRE**
- CERTIFICAT D'UNIVERSITÉ**
- ATTESTATION UNIVERSITAIRE**

- Création**
- Renouvellement**
- Modification**
- Suppression**

Le diplôme fera l'objet d'un renouvellement tous les 5 ans, à compter de sa date de validation par le CA.

Avis de la cellule Apogée		En date du :
Avis du Conseil d'UFR		En date du :
Avis de la CFVU	Favorable	En date du : 05 juillet 2021
Avis du CA	Favorable	En date du : 8 juillet 2021

Reçu aux services centraux le

Identification

§ COMPOSANTE DE RATTACHEMENT

Direction des Enseignements, de la Vie Etudiante et des Campus
Service Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle

§ COMPOSANTE ASSOCIEE

Campus de Cholet
UFR Sciences
UFR LLSH
UFR DEG
UFR IAE

§ AUTRE UNIVERSITE CONCERNEE (DEMANDE DE CO-HABILITATION)

Nommer les universités partenaires et préciser si elles ont un rôle particulier, notamment l'université coordinatrice dans le cadre d'un DIU.

Néant

§ PARTENARIAT ET CO-ORGANISATION (EVENTUELLEMENT, EN LIEN AVEC UN CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT) :

Partenaires (un protocole ou une convention* vient matérialiser la contribution, la commande, les engagements et rôles respectifs) :	
Soutiens (une lettre vient confirmer l'intérêt porté à la formation, éventuellement la volonté d'accueillir des stagiaires, de favoriser l'inscription et/ou l'insertion professionnelle de publics parmi ceux attendus...) :	
Institutions les plus concernées sur le territoire par la formation :	

§ MODE D'ORGANISATION ADOPTE POUR LES DIU :

un groupe dans chaque site universitaire	
un groupe, plusieurs sites d'enseignement, plusieurs sites d'inscription	
un groupe, plusieurs sites d'enseignement, un site d'inscription	x

§ ENSEIGNANTS RESPONSABLES (POUR CHAQUE UNIVERSITE POUR LES DIU) :

Le responsable pédagogique est impérativement un enseignant universitaire ou hospitalo-universitaire. Pour les DIU précisez s'il y a un coordinateur.

NOM et Fonction	Université de rattachement	Statut	Téléphone	E mail
MALLET Sabine, VP CFVU MATHIEU Isabelle, Assesseur pédagogie UFR LLSH	Université Angers			Sabine.mallet@univ-angers.fr Isabelle.mathieu@univ-angers.fr

§ DATE D'OUVERTURE

Année Universitaire : 2021/2022
Début des cours : 22 septembre 2021
Fin des cours : Début avril 2021

§ LIEU DES ENSEIGNEMENTS SI DIU

UFR LLSH
UFR Sciences
Campus de Cholet

§ CONTACTS ADMINISTRATIFS

Université	Chargé de développement (Nom, mail, tél)	Assistant Administratif (Nom, mail, tél)
Université d'Angers	GAUTHIER Marine : marine.gauthier@univ-angers.fr KOSCIELSKI Marzena : marzena.koscielski@univ-angers.fr	En cours de recrutement

Contexte / Opportunité / Originalité

Préciser les raisons pour lesquelles vous souhaitez créer ou modifier cette formation (Directive référencée du Ministère, étude de besoins des professionnels...)

Contexte

A la demande du ministère, le DU PaRéo de l'université d'Angers a été nourri de l'expertise développée dans le cadre de deux dispositifs d'accompagnement à l'orientation et à la réorientation de l'établissement : Rebond'M2S et Rebond'Sup.

Il s'adresse aux néo-bacheliers formulant le souhait de prendre une année pour réfléchir à leurs choix d'orientation et découvrir différents domaines d'études et milieux professionnels avant de s'engager dans une formation spécifique. Il peut également accueillir des néo-bacheliers ayant saisi la CAES ainsi que des étudiants de L1 identifiés en situation de décrochage dès les premières semaines de cours et souhaitant s'investir pleinement dans la définition d'un projet de réorientation.

Objectifs

L'objectif du dispositif est d'amener l'étudiant à préciser ou reformuler son projet professionnel et à acquérir les compétences complémentaires nécessaires à une poursuite d'études cohérente avec ses intérêts, ses projets et son niveau académique.

Modalités d'accès au diplôme

Type de formation <input checked="" type="checkbox"/> Formation Initiale <input type="checkbox"/> Formation Continue
Type de public (étudiant, salarié, demandeur d'emploi...) Etudiant
Pré requis nécessaire Néant
Niveau d'entrée au diplôme (FC Santé non concernée) IV (Bac) <input checked="" type="checkbox"/> III (Bac +2) <input type="checkbox"/> II (Bac+4 ou 5) <input type="checkbox"/> I (Bac+4 ou 5) <input type="checkbox"/> Hors niveau <input type="checkbox"/>
Niveau de sortie au diplôme (FC Santé non concernée) IV (Bac) <input checked="" type="checkbox"/> III (Bac +2) <input type="checkbox"/> II (Bac+4 ou 5) <input type="checkbox"/> I (Bac+4 ou 5) <input type="checkbox"/> Hors niveau <input type="checkbox"/>
Cycle du diplôme 1 ^{er} cycle (Licence) <input checked="" type="checkbox"/> 2 ^{ème} cycle (Master) <input type="checkbox"/> 3 ^{ème} cycle (Doctorat) <input type="checkbox"/>

Conditions d'admission

Capacité d'accueil (effectif maximum) La capacité est de 75 places à Angers (UFR Sciences, UFR LLSH, SUIO-IP) et 25 places sur le campus de Cholet
Seuil d'ouverture (effectif minimum) 40
Procédure de recrutement Les étudiants sont soit admis sur Parcoursup (phase principale, phase complémentaire et CAES), soit identifiés en situation de décrochage précoce en L1 (avant le 13 octobre 2021).
Conditions de Validation d'acquis : Néant

Objectifs pédagogiques et professionnels de la formation

Objectif(s) du diplôme

Préciser les objectifs généraux que vous souhaitez atteindre par des verbes (savoir, classer, expliquer, connaître, mettre en place, réaliser...).

L'objectif de ce parcours est pluriel :

- aider l'étudiant à appréhender son niveau académique
- développer des compétences fondamentales pour une poursuite d'études (MTU, expression orale et écrite, compétences informatiques...)
- lui faire découvrir des domaines professionnels et des formations auxquels il n'a peut-être pas pensé,
- l'accompagner à définir et formaliser son projet d'études/professionnel (nouvelles candidatures Parcoursup, service civique, concours...).

Dans le cadre de ce parcours, l'assiduité est obligatoire et par conséquent la dispense d'assiduité impossible.

Compétences visées par l'obtention du diplôme

Des compétences à se connaître, à s'orienter et à construire son parcours de vie :

- Capacité à caractériser son identité, à recueillir, analyser, synthétiser et organiser les informations sur les formations, les métiers et les secteurs professionnels.
- Capacité à prendre les bonnes décisions afin d'aborder sereinement et en conscience les transitions inhérentes à tout parcours individuel et professionnel.

Des compétences relationnelles, organisationnelles et sociales :

- Capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral, à prendre la parole en public, à se présenter et à valoriser son projet et ses compétences dans les sphères personnelles et professionnelles.
- Capacité à travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie au service d'un projet.
- Capacité à participer de manière efficace et constructive à la vie sociale et professionnelle et à s'engager dans une participation civique active et démocratique, notamment dans des sociétés de plus en plus diversifiées.

Des compétences fondamentales clés :

- Apprendre à apprendre (style d'apprentissage, organisation, mémorisation, prise de notes...).
- Capacité à appréhender de nouvelles connaissances et à les réinvestir dans sa vie personnelle, citoyenne et professionnelle.

Métiers/Profils concernés par la formation

Tous types de profils

Organisation de la formation

Durée totale de la formation : 460h

Enseignements théorique et pratique : 320h

Stage : 4 semaines de stage : 140h

Autres (simulation, e-learning...) : entretiens individuels

Calendrier Universitaire : Annuel : sur 1 année universitaire Pluriannuel : sur 2 années universitaires Autre :**Calendrier de la formation (début, fin, nombre de sessions...):**

De septembre à juin

Vacances scolaires

Stages : 2 semaines en décembre et 2 semaines en février

Le premier semestre sera consacré au tronc commun et à une première période de deux semaines de stage d'exploration en décembre "pour tester son projet". Le second semestre sera destiné aux enseignements des parcours de spécialisation et permettra à l'étudiant de poursuivre la réflexion sur son projet de formation et professionnel. Il sera complété par un nouveau stage de deux semaines "pour confirmer son projet" et une soutenance d'orientation. Le mois de mars permettra aux étudiants de finaliser leurs candidatures sur et/ou hors Parcoursup et de mettre en œuvre des projets collectifs. Les mois d'avril à juin seront l'opportunité de consacrer du temps à des expériences professionnelles diverses (stages, emplois, bénévolat...) ainsi qu'à une éventuelle recherche d'alternance.

PROGRAMME DETAILLE

TRONC COMMUN (1^{er} semestre)

Le tronc commun sera divisé en deux blocs complémentaires :

A) Connaissance de soi, des autres et du monde (100h)

L'objectif est de permettre à l'étudiant de mieux se connaître, de trouver sa place et d'être acteur dans le groupe, de cultiver sa curiosité, de s'ouvrir sur le monde, de développer son autonomie, son sens de l'initiative et sa capacité à saisir les opportunités afin de dégager un maximum de pistes d'orientation, à explorer et à tester pour l'aider à choisir son parcours de spécialisation au second semestre.

- Démarche active d'orientation (50h)
- Bien-être et gestion du stress (10h)
- Ouverture culturelle, artistique et citoyenne (20h)
- Sensibilisation aux enjeux mondiaux globaux (10h)
- Engagement citoyen local (10h)

B) Compétences fondamentales (100h)

L'objectif est de permettre à l'étudiant de construire un socle de compétences transversales clés qui sera approfondi dans les parcours de spécialisation, de consolider sa posture d'apprenant, d'identifier son style de travail et d'apprentissage et ses leviers de motivation.

- Communication écrite et orale (24h)
- Projet Voltaire (10h)
- Méthodologie du travail universitaire (16h)
- Culture numérique (14h)
- Anglais (10h)
- Gestion de projet (10h)
- Activités de cohésion (16h)

PARCOURS DE SPECIALISATION – niveau initiation (2d semestre)

3 parcours au choix

1) Le parcours "médico-social et sanitaire" (120h) vise principalement les étudiants qui souhaitent exercer un métier où ils pourront se rendre utiles aux autres. Il favorisera la poursuite d'études dans les domaines du soin, du social et de l'animation socio-éducative.

- Mathématiques (24h)
- Biologie (24h)
- Sciences sanitaires et sociales (16h)
- Philosophie de la santé (16h)
- Psychologie de la santé (16h)
- Anglais de spécialité (12h)
- Projet de prévention sanitaire (12h)

2) Le parcours "entreprise" (120h) s'adresse aux étudiants qui ont la fibre gestionnaire, commerciale, entrepreneuriale et un intérêt pour les enjeux

économiques et sociétaux. Il vise principalement les étudiants qui s'intéressent aux fonctions supports (*activités managériales ou de gestion*) mais aussi à la direction et à la création d'une entreprise. Il favorisera la poursuite d'études dans les domaines de la gestion, du commerce, de l'économie et du management.

- Gestion et pilotage global d'une structure (18h)
- Gestion des ressources humaines (12h)
- Comptabilité (12h)
- Introduction à l'économie (18h)
- Marketing – Communication (12h)
- Gestion de projet et événementiel (24h)
- Introduction au droit (12h)
- Anglais de spécialité (12h)

3) Le parcours "humanités" (120h) est destiné aux étudiants intéressés par les sciences humaines, les langues, l'interculturalité, la littérature et les arts. Pluridisciplinaire, il permet de mieux penser, appréhender et retranscrire le monde qui nous entoure. A la suite de ce parcours, les étudiants peuvent s'orienter vers les sciences humaines, les métiers de l'information et de la communication, le journalisme, le design, la création graphique ou artistique.

- Histoire contemporaine (18h)
- Philosophie (18h)
- Psychologie - sociologie (18h)
- Expression artistique
- Techniques journalistiques et suivi de l'actualité (18h)
- Littérature anglaise (18h)
- Projet artistique ou solidaire (12h)

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Responsables pédagogiques :

Isabelle Mathieu

Sabine Mallet

Co-coordinatrices : Marine Gauthier (DEVEC) et Marzena Koscielski (SUIO-IP)

Psychologue de l'orientation : Laure Aillery (SUIO-IP)

Enseignements théoriques : Enseignants du secondaire, enseignants/personnels titulaires ou vacataires de l'UA (LLSH, DEG, IAE, SUMPPS...)

Ateliers (bien-être, engagement local...) : SUIO-IP, prestataires extérieurs

MODALITES DE CONTRÔLE DES COMPETENCES et DE VALIDATION

§ CONTROLE DES COMPETENCES (DESCRIPTION)

Quelle est la forme des modalités de contrôles (ex : écrit, oral, stage, mémoire) Quel est le barème de chaque épreuve citée ci-dessus ?

(Si une épreuve écrite est prévue, voir le nombre de questions et le barème de chacune...)

Pour les DIU, organisation des examens avec les autres universités (centralisés ou organisés dans chaque université)

Nature de l'épreuve et module(s) concerné(s)	Coef	Critères d'évaluation (Oral, Ecrit, rapport,...)	Modalités de validation (Contrôle continu CC Contrôle terminal CT)
Tronc commun			
Démarche active d'orientation		Soutenance d'orientation	CC
Communication écrite et orale			CC
Projet Voltaire		Assiduité et investissement	CC
Méthodologie du travail universitaire		Assiduité et investissement	CC
Culture numérique			CC
Anglais			CC
Gestion de projet		Assiduité et investissement	CC
Activités de cohésion		Assiduité et investissement	CC
Parcours médico-social et sanitaire			
Mathématiques			CC
Biologie			CC
Sciences sanitaires et sociales			CC
Philosophie de la santé			CC
Psychologie			CC
Anglais de spécialité			CC
Projet			CC
Parcours entreprise			
Gestion et pilotage global d'une structure			CC
Gestion des ressources humaines			CC
Comptabilité			CC
Sciences économiques ou droit			CC
Marketing et communication			CC
Gestion de projet et événementiel			CC
Anglais de spécialité			CC
Projet			CC
Parcours humanités			
Histoire contemporaine			CC
Philosophie			CC
Psychologie			CC
Expression artistique			CC

Techniques journalistiques et suivi de l'actualité Littérature anglaise Projet			CC CC
--	--	--	----------

§ CONDITIONS DE VALIDATION (DE DELIVRANCE DU DIPLOME)

10/20 de moyenne générale au module « tronc commun »

10/20 de moyenne générale au parcours choisi

Pas de compensation entre les deux blocs.

§ COMPOSITION DU JURY DE DELIBERATION :

NOM Fonction au sein de cette commission	Université de rattachement	Statut	E mail
MALLET Sabine		MCF	Sabine.mallet@univ-angers.fr
MATHIEU Isabelle		MCF	Isabelle.mathieu@univ-angers.fr
GAUTHIER Marine		BIATSS	Marine.gauthier@univ-angers.fr
KOSCIESKI Marzena		BIATSS	Marzena.koscielski@univ-angers.fr

§ SECONDE SESSION ET REDOUBLEMENT

Il n'y a pas de seconde session ni de redoublement possible.

Tarif

Tarif de la formation

Droit de scolarité ministériel correspondant au tarif licence

Soit 170€

+ acquittement de la CVEC 92€

Eligible bourse du CROUS

BUDGET PRÉVISIONNEL

Heures d'enseignement (tronc commun et parcours)	78 264,74€
Poste Marine Gauthier	36 000€
Rallonge 30% poste Laure Aillery	12 000€
Poste assistant administratif	27 000€
Frais de déplacement	5000€

Total	158 264,74€
--------------	--------------------

Financement : 55 places ouvertes sur Parcoursup et CAES x 4000€ = 220 000€

FICHE D'ÉVALUATION DE LA FORMATION PAR LES STAGIAIRES

Le lien web de cette fiche sera adressé au terme de la formation à l'ensemble des stagiaires.

Formation : _____

Complète

Modulaire

Nom :

Une seule réponse possible.

-- : Très insatisfait

- : Plutôt insatisfait

+ : Plutôt satisfait

++ : Très satisfait

ASPECT ORGANISATIONNEL	--	-	+	++
Suivi administratif				
Accueil et informations				
Environnement de la formation (locaux, matériel à disposition...)				
Durée de la formation				
Calendrier (rythme) de la formation				
ASPECTS PEDAGOGIQUES	--	-	+	++
Atteinte des objectifs annoncés				
Apports (démarche, méthodologie...)				
Outils et supports pédagogiques				
Animation pédagogique				
Echanges avec les enseignants / intervenants				
Dynamique de groupe et interaction entre les participants				
Transférabilité des compétences acquises dans la pratique professionnelle				
APPRECIATION GLOBALE DE LA FORMATION	--	-	+	++

AVEZ-VOUS DES REMARQUES OU DES SOUHAITS À FORMULER SUITE A CETTE FORMATION ? <i>(Points forts, points faibles, attentes concernant les enseignements, améliorations, suggestions ...).</i>				